



**Syndicat National Force Ouvrière
des Finances Publiques
Section du Finistère**

4, Square Marc Sangnier CS92839
29228 BREST CEDEX 2
Téléphone : 02.98.80.59.12 - 06.78.56.61.04

fo.ddfip29@dgfip.finances.gouv.fr
Site Web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/029/>

CHS-CT du 9 mai 2016 Compte rendu

Suite à l'annonce des projets de restructuration pour 2017, l'ensemble des organisations syndicales avaient boycotté le CHS-CT initialement prévu le 18 avril 2016. Une nouvelle séance plénière s'est tenue le lundi 9 mai 2016, sous la Présidence de Madame BRIGANT, en présence de Madame BOUVET, le Docteur GUILLOUD, Madame COLAS (ISST), et Monsieur JOLIVET (assistant de prévention).

L'ordre du jour était le suivant :

- *présentation de la note d'orientation 2016 et de ses annexes*
- *point sur le budget*
- *présentation du DUERP et vote sur le PAP de la DIRCOFI OUEST*
- *Examen des fiches d'impact des projets de restructuration 2017, de mise en place du PCR, et du transfert de mission de contrôle de la contribution à l'audiovisuel public au PCE de BREST.*
- *examen des fiches diverses reçues depuis le 17 mars*
- *questions diverses*

Note d'orientation 2016 et ses annexes :

La Présidente a présenté cette note ministérielle qui fixe les orientations et les priorités en matière de santé, de sécurité, de santé et de conditions de travail, et alloue les moyens aux CHS-CT de proximité.

Huit priorités concernant les risques professionnels sont à souligner pour 2016 :

Risques de chutes : à améliorer, ce risque représente 50 % des accidents de travail.

Risques routiers : une vigilance particulière est à porter aux mesures de prévention des risques routiers concernant les agents en mission.

Risques psycho-sociaux(RPS) : Avec près de 778 000 situations d'exposition dans les DUERP 2014-2015, ce risque est en constante augmentation, il convient selon la note de privilégier des mesures de prévention organisationnelle mieux à même de réduire l'exposition des agents.

Risques incendie et de panique : le rapport 2014 de l'inspection santé et sécurité au travail fait ressortir un trop grand nombre de constatations portant sur ces risques. La note souligne l'importance de la formation et malheureusement une certaine désaffection constatée ; il se pose aussi en cette période d'état d'urgence, les difficultés d'organisation des exercices, et notamment les interdictions touchant les rassemblements.

Dispositifs et travaux de mises en sécurité : Ces travaux à réaliser à l'issue des contrôles techniques obligatoires sont trop souvent différés, le financement de ces opérations demeure de la responsabilité de l'employeur.

Analyse des situations de travail dans les locaux accueillant des usagers : l'annexe 2 de la note d'orientation est la synthèse des démarches réalisées par le pôle ergonomie en 2014, ce qui a permis de réaliser des fiches pratiques sur l'ensemble des problèmes posés par les locaux d'accueil des usagers. Un groupe de travail national reviendra au second semestre sur ce thème.

Amiante : la note s'inscrit dans le cadre des engagements ministériels en matière de surveillance et de traitement de l'amiante. Un tableau présentant les documents relatifs au suivi des situations d'exposition, sera adressé prochainement aux CHS-CT de proximité.

Soutenir le retour au travail après une longue absence pour maladie : Ce dispositif vise à prévenir les risques de discriminations liés à la santé lors d'une reprise d'activité après une longue absence pour maladie. Il place les services RH au cœur de cette prévention.

Les moyens alloués pour l'accomplissement des missions du CHS-CT :

La circulaire ministérielle ainsi que le règlement intérieur ont été revus sans être modifiés en profondeur. Les droits permettant aux représentants des personnels de pouvoir exercer leur mandat ont pu être maintenus, voire précisés notamment pour les suppléants. A noter également une nouveauté importante de la circulaire 2016, qui ouvre la possibilité pour les CHS-CT de réaliser une enquête après un acte suicidaire survenu hors du lieu de travail.

La circulaire ministérielle évoque également la notion des projets importants et de leurs évaluations en matière d'impact sur les conditions de travail des personnels. Concernant la notion de projets importants, la jurisprudence a été prise en compte, puisque cette notion s'applique à tout projet affectant de manière significative les conditions de travail et ce, quel que soit le nombre d'agents concernés.

Concernant le budget 2016 il est quasiment identique depuis 2002, et pour 2016 la dotation par agent se monte à 129,77 €.

Commentaires F.O.- DGFIP29 :

A l'issue de cette présentation, la délégation **F.O.- DGFIP29** a souligné que le 2ème plan ministériel santé sécurité et conditions de travail 2016-2019, est présenté comme devant franchir une nouvelle étape notamment dans le cadre de la prévention des risques psychosociaux...(sic).

Nous avons rappelé que ce plan découle du protocole relatif à la prévention des RPS dans la fonction publique que **Force Ouvrière** n'a pas signé.

Une fois de plus, alors que les situations de souffrance au travail continuent de se développer, nous faisons le constat de l'absence d'engagements concrets sur les moyens, et si les Ministres semblent faire de la prévention des RPS leur priorité, à aucun moment ils ne remettent en cause les suppressions d'emplois !

La note ministérielle est d'ailleurs la traduction de cette absence de volonté ambitieuse pour améliorer la situation, puisque sur les RPS elle renvoie systématiquement à des mesures d'organisation du travail. En clair, si les agents n'y arrivent plus, c'est parce qu'ils s'organisent mal...quelle hypocrisie ! Une fois encore il y a loin entre les discours des Ministres et la réalité des faits !

Concernant les autres points développés par la note d'orientation et ses annexes, **FO DGFIP29** a pris acte des aménagements portés au sein du règlement intérieur et de la circulaire ministérielle qui suite aux interventions des fédérations et notamment **FO**, ont pu maintenir voire intégrer certaines spécificités de Bercy.

Sur la question des crédits, nous avons fait remarquer que la stabilité du budget ne résulte que des suppressions massives d'emplois annuelles aux Finances, et nous avons à nouveau dénoncé la réserve de 8 % qui vient ponctionner les crédits destinés aux CHS-CT.

Concernant la médecine de prévention, **F.O.- DGFIP29** a fait remarquer à la Présidente, que la note d'orientation 2016 évoque la mise en place du dispositif de médecin collaborateur, visant à recruter des Médecins généralistes sous contrat et tutorat du médecin de prévention.

Ce dispositif pourrait venir en aide aux départements dont les effectifs de Médecins de Prévention sont faibles, ainsi qu'à ceux en sont totalement dépourvus.

Actuellement , le Docteur GUILLOUD a la charge des départements du Finistère et du Morbihan, et pour **F.O.- DGFIP29** dans le contexte actuel où les besoins sont de plus en plus prégnants, toutes les pistes pouvant augmenter le temps médical doivent pouvoir être explorées, c'est la demande que nous avons formulé à la Présidente du CHS-CT.

Au niveau national aux Finances, 40 départements sont en déficit de temps médical, et 15 départements sont dépourvus de Médecins de prévention.

Présentation du DUERP et vote sur le PAP de la DIRCOFI OUEST :

Monsieur BOLORE, assistant de prévention depuis le 1/9/2015 de la DIRCOFI OUEST, a présenté le DUERP et le Plan annuel de Prévention de cette Direction du Contrôle fiscal qui réalise des contrôles fiscaux externes sur 40 000 entreprises environ et dispose de 21 brigades de vérifications implantées dans 12 départements.

M BOLORE a présenté le déroulement de la campagne de recensement des risques professionnels avec des réunions qui se sont tenues jusqu'au 30/11/2015 suivies de la mise en place d'un groupe de travail qui s'est réuni les 14 et 29 janvier 2016.

M BOLORE a rappelé qu'un groupe de travail spécifique dédié aux risques psychosociaux avait été créé en janvier 2015 pour tenter d'appréhender ce problème majeur qui représente près d'un tiers des risques identifiés, et de définir des actions pour l'éliminer ou le limiter. Les mesures qui avaient été envisagées et qui vont être reconduites cette année, avant une nouvelle évaluation à l'automne, reposent principalement sur les axes suivants :

- Une amélioration de l'anticipation du travail avec une alimentation plus régulière des propositions de contrôle (3909) ;
- Concernant la surcharge de travail, la mutualisation des bonnes pratiques est rappelée, et il est souligné par le GT que le chef de service doit avoir une action concrète en matière de soutien, d'organisation et d'anticipation des travaux des agents de son service.
- Sur les sujets des rythmes de travail, de la pression des objectifs, l'accent est porté sur la transparence des objectifs assignés aux services, le levier de la formation professionnelle est également souligné ainsi qu'une sensibilisation à l'utilisation de la fiche de signalement pour les situations de tension et/ou de conflit.

Concernant le risque routier, particulièrement prégnant dans le cadre de l'activité des vérificateurs, la démarche de prévention initiée en 2015 est reconduite notamment par la mise à disposition de véhicules de services (14), mais aussi par la poursuite des inscriptions aux stages de conduite, et les agents de la DIRCOFI OUEST ont aussi la possibilité d'avoir recours à la location de véhicules avec une société spécialisée.

Commentaires F.O.- DGFIP29 :

La délégation **F.O.- DGFIP** a salué la politique volontariste du DUERP/PAP 2016 de la DIRCOFI OUEST en ce qui concerne les mesures de prévention visant à réduire les risques routiers auxquels sont exposés les agents de cette Direction.

Concernant les risques psychosociaux et malgré la mise en place d'un groupe de travail dédié en janvier 2015, force est de constater que les mesures préconisées n'ont pas démontré leur efficacité, puisque les RPS sont en augmentation avec près d'un tiers des risques de la Direction.

Pour **F.O.- DGFIP**, si l'idée de mettre en place un groupe de travail dédié aux RPS peut sembler intéressante afin de sortir de l'impasse que représentent les

préconisations organisationnelles des DUERP/PAP, les mesures issues du GT de la DIRCOFI OUEST n'ont pu s'inscrire que dans un schéma déjà bien rodé par les Directions écartant systématiquement la question des moyens, à savoir : impulsion des chefs de service en matière d'organisation du travail, mutualisation des bonnes pratiques, formation professionnelle, et in fine, utilisation de la fiche de signalement en cas de conflit ou de tension...

Vote des OS sur le plan annuel de prévention de la DIRCOFI OUEST :

F.O.- DGFIP29- CGT : Abstention ; Solidaires : contre.

3/Point sur le Budget :

Une mise à jour des propositions d'actions 2016 a été évoquée en séance.

CFP de Chateaulin : la création d'une rampe d'accès PMR à l'entrée du pignon est abandonnée, après expertise la création de cette rampe pose des problèmes de câblage et d'évacuation d'eau, entraînant un surcoût conséquent.

CFP de Quimper Ty NAY : réalisation d'un ragréage du sol d'archives : l'opération d'un coût initial estimé à 10 000 € (5000 € pour le CHS-CT) est en attente d'un second chiffrage.

CFP de Carhaix : l'éclairage du parking ainsi que la sécurisation de l'accès au site ont été réévalués, le chiffrage définitif est de 9736€.

CFP de Morlaix Pouliet : le film occultant initialement envisagé pour rendre invisible le hall d'accueil depuis l'extérieur a été déclaré non conforme, suite à une visite de sécurité, mais autorisé au niveau de la partie caisse.

CFP de Quimper Pilven : Suite à la visite de Monsieur CREUZET du pôle ergonomie de Nantes, il est envisagé la transformation des 3 guichets existants en 2 guichets, afin d'apporter plus de sécurité et de confort. Un bureau sera aménagé pour l'accueil des personnes à mobilité réduite (PMR).

CFP de Quimperlé : Monsieur CREUZET s'est également déplacé en vue d'une nouvelle organisation de la caisse qui va entraîner une nouvelle installation du plateau de travail. A nouveau, **F.O.- DGFIP29** a évoqué la problématique de ce plateau et l'attention particulière qui devra y être portée afin d'en améliorer l'ergonomie.

Trésorerie de Douarnenez : Des essais de cloisonnettes ont été proposés ainsi qu'un plan pour favoriser une meilleure acoustique notamment par le cloisonnement du bureau pour l'adjointe.

Mises aux normes des installations électriques (divers sites): ces travaux sont lancés au fur et à mesure de la réception des diagnostics de l'entreprise VERITAS.

Formation : l'enveloppe formation initialement de 15 000 € a été relevée à 17 000 €. IL est constaté globalement une diminution des inscriptions aux formations

proposées. Un rappel auprès des gestionnaires de sites doit être fait pour la formation guide file-serre file.

Deux nouvelles propositions budgétaires sont présentées :

CFP de Quimper Ty Nay : création d'une estrade à la caisse selon les recommandations du pôle ergonomie dans le cadre des spécificités d'une réception « assis/debout ».

Trésorerie de Pont Croix ; proposition d'un réaménagement de l'espace situé au rez-de-chaussée en vue d'y installer tout le personnel.

Cette configuration a suscité de la part des représentants en CHS-CT une demande plus détaillée de l'opération envisagée, en terme de conséquences sur les conditions de travail des agents.

Fiches d'impact des projets de restructurations 2017 :

Plusieurs projets de restructurations à l'horizon de 2017 avaient été présentés lors du Comité technique du 25 avril 2016 : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/029/spip.php?article474>

Rappelons que le Comité technique local évoque les questions en lien avec l'organisation du travail et que le CHS-CT émet un avis sur ces projets susceptibles d'avoir des conséquences sur les conditions de travail des personnels, cet avis devant être sollicité le plus en amont possible de la réalisation des projets.

Dans le cadre de ce CHS-CT, la Présidente a présenté aux représentants des personnels, les « fiches d'impact » censées mesurer les conséquences des projets de restructurations sur les conditions de travail des agents.

La Présidente, Madame BRIGANT, a souhaité connaître notre position sur ce type de dispositif qui, dans l'état, a le mérite d'exister mais dont la portée et l'approche de l'administration relèvent plus de la réalisation d'une formalité que d'une véritable prise en compte des questions d'impact sur les personnels.

F.O.-DGFIP29 a rappelé que l'impact des projets de restructurations systématiquement évalué comme limité par les Directions, ne pouvait guère rendre crédible ce dispositif, alors que quelle que soit la nature du projet, les problèmes s'avèrent nombreux et rajoute un caractère anxigène au quotidien des collègues qui n'ont vraiment pas besoin de cela.

Pour **F.O.- DGFIP29**, ces projets ne manqueront pas de se décliner dans des contextes de pénurie d'effectifs, d'occasionner des modifications touchant à l'organisation du travail, d'entraîner des changements de métier voire de la mobilité, sans oublier des aspects immobiliers contraignants, autant de contraintes pouvant avoir des impacts importants sur les conditions de travail des agents, qu'il convient d'évaluer le plus sérieusement et objectivement possible.

La Présidente du CHS-CT s'est engagée à effectuer le suivi et l'actualisation de ces fiches d'impact, en prenant en compte l'avancement des projets de restructurations

qui, pour certains et à ce stade, font apparaître bon nombre de difficultés à venir pour les personnels.

Sur la rédaction des fiches, la mention soulignant systématiquement la portée limitée des projets de restructurations, ne sera plus indiquée.

Examen des fiches diverses depuis le CHS-CT du 17 mars 2016 :

Fiches de signalement :

F.O.-DGFIP29 se félicite de la présentation régulière de ces fiches au CHS CT, obligation réglementaire de la Direction, cette production étant l'une de nos revendications récurrentes ces dernières années.

Nous avons aussi rappelé qu'il est important que les agents aient un retour sur le traitement de leur fiche de signalement et pas seulement par l'intermédiaire de leur chef de service.

Un mail pourrait être envoyé par le service RH en forme d'accusé réception de la fiche de signalement à l'agent, ainsi qu'une information des possibilités de suites à y donner.

La lecture de ces fiches fait apparaître bon nombre de signalements en lien avec des agressions verbales d'agents aux guichets notamment. Ces comportements inadmissibles de certains usagers, doivent pouvoir donner lieu le cas échéant à des procédures de plainte déposées par les agents victimes, ainsi que des signalements au Procureur de la République par l'Administration.

Fiches navettes CHS-CT :

SIP Quimper est : la demande de pose de hublots sur les portes du couloir et du hall ne peut être satisfaite : en effet ces portes constituent un dispositif coupe feu, et cette installation à posteriori ne correspond pas aux normes de sécurité.

Trésorerie de Morlaix Municipale ; Suite à une demande du caissier, la mise en œuvre d'un film occultant est en cours de réalisation au niveau de la caisse , et le détecteur de faux billet a été livré.

Brest Duquesne : la moquette de l'ascenseur a été recollée suite à la chute d'une collègue qui s'était malheureusement blessée en raison de ce sol défectueux.

Trésorerie de Pleyben : Suite au signalement de l'absence de ménage pendant plusieurs jours, il a été rappelé que dans un tel cas, le service budget logistique doit en être immédiatement informé ;

6/ Questions diverses :

Point d'information sur l'enquête de la délégation du CHS-CT à la Trésorerie de Douarnenez :

Suite au groupe de travail du 1^{er} mars et à la séance plénière du CHS-CT du 17 mars dernier, le mode opératoire de la délégation d'enquête visant à l'analyse des conditions de travail au sein de la Trésorerie avait été validé.

Le 18 mars en présence de Monsieur JOLIVET la présentation de la démarche a pu être faite avec les membres de la délégation ainsi que la remise de questionnaires anonymes aux agents.

Le 26 avril 2016, la délégation du CHS-CT a pu commencer l'exploitation des questionnaires qui ont été remonté à la Secrétaire Animatrice, l'agrégation et l'harmonisation des réponses et commentaires des collègues sont en cours de finalisation.

Le 26 mai prochain, une prochaine visite de la délégation d'enquête proposera toujours dans le cadre du volontariat, des entretiens individuels et/ou collectifs aux personnels.

Problème de climatisation au restaurant administratif à Brest Duquesne : suite à l'intervention d'une entreprise, la difficulté de stabilisation de la température à la cantine de Duquesne semble être résolue.

Le planning des visites des sites a été revu, il est le suivant :

- 23 mai : Brest CHU
- 20 juin SIP Brest
- 27 juin SIP Quimper + accueil

Un Groupe de travail immobilier est prévu le 30 mai 2016

La délégation F.O.- DGFIP29 en CHS-CT : Florence JAVELOT (EDR- Secrétaire du CHS) ; Patrick VELIN (SIP Quimper Ouest) ; Erick GUERRY (Expert) .

**N'HESITEZ PAS A NOUS SAISIR
POUR TOUTES LES QUESTIONS
EN LIEN AVEC VOS CONDITIONS DE TRAVAIL**

FO SYNDICAT LIBRE ET INDEPENDANT